

séjours de vacances adaptées 2017

- *Centres en pension complète*
- *Site de Riec sur Belon*



Edito	
Deux dispositifs	
Cartographie des Centres	
Généralités	1 - 24
Organisation des séjours Riec	
Organisation des séjours en Pension complète	
Modalité de paiement et guide tarifaire	
Dossiers d'inscriptions	25 - 42
Présentation des Centres	43 - 61





Parce que depuis près de 70 ans, MGEN s'investit en faveur du bien-être des personnes fragilisées, des moments de convivialité, de détente, de loisirs et découvertes touristiques sont proposés dans les centres de vacances adaptés et sécurisés.

En partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, MGEN propose des séjours aux enfants, jeunes ou adultes en situation de handicap. Aussi, leurs participations financières contribuent à offrir de vraies vacances accessibles, même avec de faibles revenus.

Cette année, MGEN souhaite étendre cette possibilité à l'ensemble des adhérents. Avec la Fédération APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) MGEN organise des vacances adaptées à chacun avec l'appui d'animateurs enthousiastes. En 2017, 19 sites sont proposés. Comme chaque année, deux formules sont offertes :

- 18 sites en pension complète
- le site de RIEC sur BELON sous la forme d'un centre de loisirs avec la proposition d'hébergement de la famille en camping.

À la lecture des deux catalogues, vous pourrez découvrir ces 19 sites.

Les conseillers de la section départementale MGEN sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant votre inscription.

En vous souhaitant une bonne lecture et la programmation de belles vacances.

Avec notre engagement solidaire mutualiste.

*Isabelle Musseau-Aubry
Déléguée nationale
Action sociale et accompagnements*

Qui est bénéficiaire

des **2 dispositifs «Vacances»** proposés pour les **personnes en situation de handicap** de 6 à 60 ans ?

- Tous les **adhérents MGEN** pour **eux même, leur(s) enfant(s), leur conjoint**, bénéficiaires(s) de la prestation handicap. Ces adhérents, inscrits au renouvellement du dossier handicap avant le 1^{er} janvier de l'année en cours, auront reçu le catalogue.
- Les **agents actifs et retraités** de l'Education Nationale non mutualistes **et leurs ayants droits**.

Quelle tarification en fonction du dispositif ?

➤ **Dispositif en place depuis 2002 :**

Les tarifs des séjours ouverts aux agents de l'Education Nationale.

Les agents salariés ou retraités de l'Education Nationale bénéficient d'un tarif spécifique pour leurs séjours car MGEN et leur employeur financent conjointement une partie de leurs vacances.

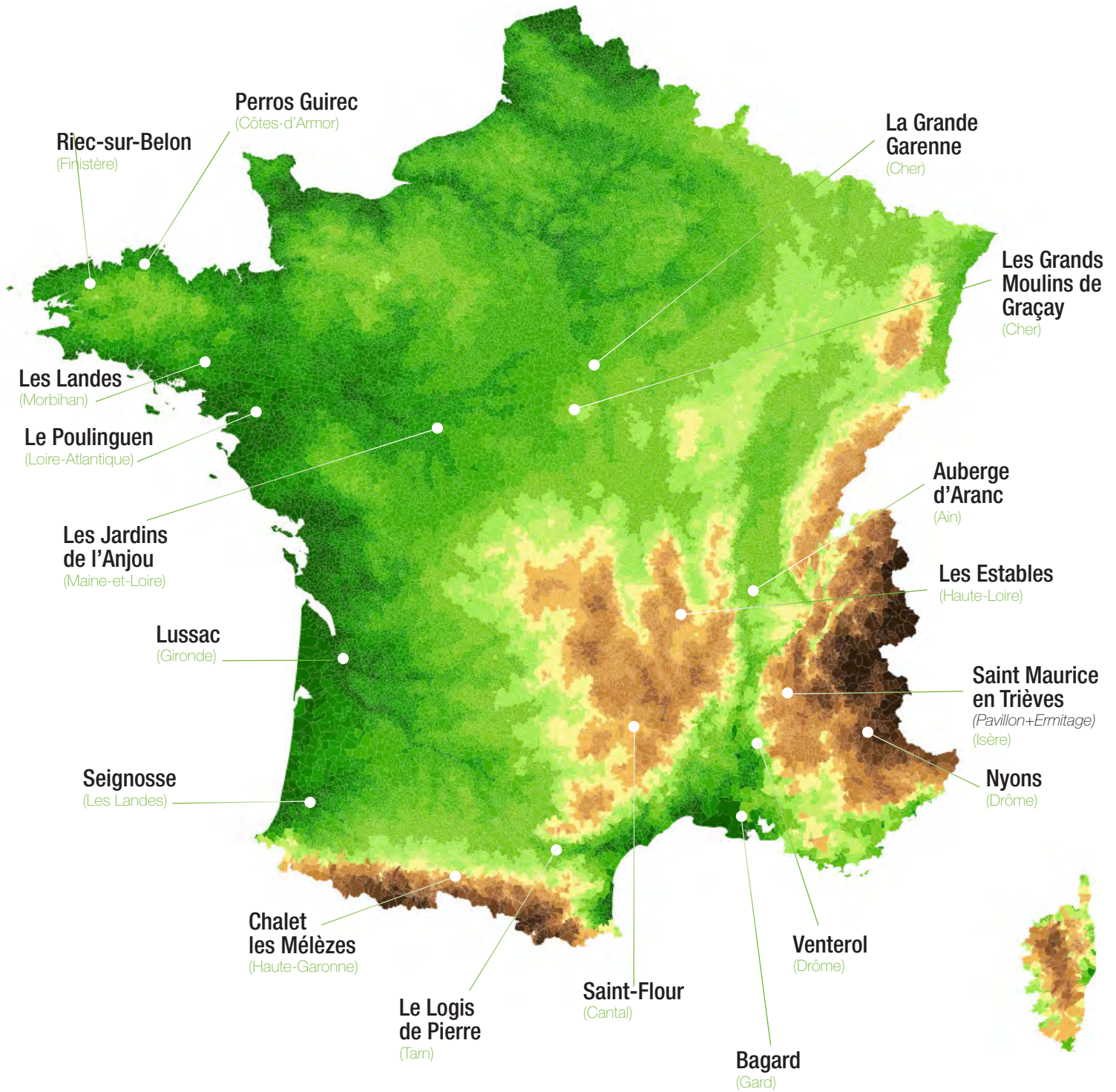
➤ **Dispositif en place à partir de 2017 :**

Les tarifs des séjours ouverts aux adhérents MGEN non agents de l'Education Nationale.

Les adhérents bénéficient d'un tarif spécifique pour leurs séjours car MGEN finance une partie de leurs vacances dans le cadre de l'action sociale.



Carte des centres



- Les centres avec séjours en pension complète

Pour enfants / adolescents (*moins de 18 ans*)

Les Grand Moulins de Graçay	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Fauteuil roulant.....	43
Saint-Flour	■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant	404

Pour adultes

Bagard	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	45
Chalet les Mélèzes	■ Autonome.....	46
Auberge d'Aranc	■ Autonome	47
La Grande Garenne	■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	48
Le Pouliguen	■ Semi-Autonome - ■ Fauteuil roulant - ■ Autonome.....	49
Les Estables	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Fauteuil roulant	50
Les Jardins de l'Anjou	■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	51
Les Landes	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	52
Le Logis de Pierre	■ Autonome.....	53
Nyons	■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	54
Perros Guirec	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	55
St Maurice en Trièves - L'Ermitage	■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	56
St Maurice en Trièves - Le Pavillon	■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant	57
Seignosse	■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant	58
Venterol	■ Semi-Autonome - ■ Fauteuil roulant.....	59

Pour jeunes adultes (*de 18 à 25 ans*)

Lussac	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	60
--------	--	----

- Les centres avec séjours en Accueil de Loisirs

Pour des vacances en famille

Riec-sur-Belon	■ Autonome - ■ Semi-Autonome - ■ Dépendant - ■ Fauteuil roulant.....	61
----------------	--	----

Les sections départementales

Enregistrent les dossiers d'inscription jusqu'au 30 avril inclus

Chaque section départementale est l'interlocutrice UNIQUE des familles :

- elle recueille tous les dossiers d'inscription,
- elle contrôle leur conformité,
- elle appose le tampon dateur sur les dossiers complets le jour du dépôt
- elle retourne aux familles tout dossier incomplet,
- elle adresse uniquement les dossiers complets au siège MGEN, au fil de l'eau afin qu'ils soient présentés en Commission technique d'attribution des places chaque mois.

Seule la section départementale est en lien avec la direction de l'Innovation sociale et de la Santé-CVH (DISS-CVH) du siège MGEN chargée d'enregistrer les inscriptions et de les transmettre à la commission.

Pour tout renseignement, la famille appelle le point contact, ☎3676.

La Fédération des APAJH (Paris)

Organise les séjours et les transports collectifs. Elle ne gère pas les inscriptions.

Dès le mois de mai :

- les directeurs de séjours de vacances peuvent contacter par téléphone les familles afin de définir les besoins et organiser la logistique (*intervenants extérieurs : médecins, kinés, infirmiers, véhicules équipés, matériel, aménagement des chambres*),
- la fédération des APAJH centralise la billetterie des transports SNCF et adresse une convocation et la facturation correspondante aux familles ayant réservé un mode de transport collectif.
- enfin elle adresse aux familles les coordonnées de chaque directeur de séjour et les horaires d'arrivée (*1 mois avant le début du séjour*).

Siège MGEN DISS-CVH

Gère les inscriptions

- Réceptionne et vérifie chaque dossier transmis par la section départementale (*pas d'envoi direct au siège*).
- Enregistre et présente les dossiers à la commission technique d'attribution des places.
- Adresse les différents courriers aux familles.
- Gère les flux financiers des séjours uniquement (*le transport collectif étant géré par l'APAJH*).

Toute communication avec le siège se fait uniquement par écrit,

soit par courrier > DISS-CVH, 3 square Max Hymans 75748 Paris cedex 15

soit par mail > mfoulon@mgen.fr (*pour les séjours en pension complète*)
emartin@mgen.fr (*Pour Riec/Belon uniquement*)



Les associations et foyers d'accueil désignent un interlocuteur qui regroupe les pièces et dépose un dossier complet en section. La personne désignée sur le dossier d'inscription sera destinataire des courriers.

La commission technique d'attribution des places

Valide les places demandées de façon paritaire.

Elle est composée de représentants de l'APAJH et de MGEN

Elle se réunit autour du 15 des mois de février, mars et avril avec une commission de clôture d'activité avant le 15 mai.

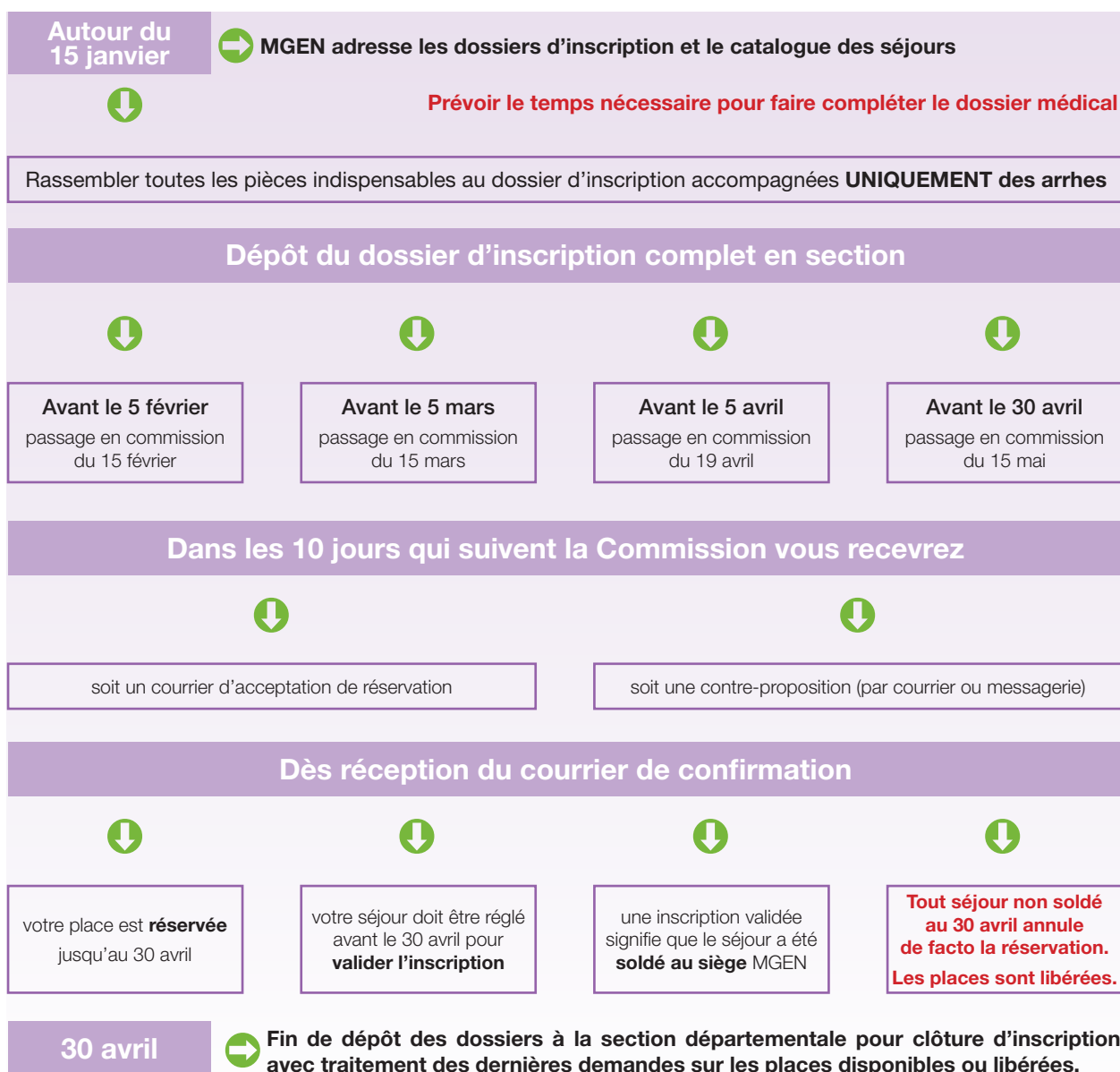
Chaque dossier est ouvert ; les lettres des familles sont lues, le dossier médical est étudié en présence du responsable habilité par l'APAJH.

Les places sont attribuées dans l'ordre de priorité choix 1, puis 2, puis 3 de la famille.

Cependant, la Commission technique d'attribution des places peut proposer un autre choix, soit pour une meilleure adéquation entre les prestations proposées sur le site et l'autonomie du vacancier, soit en raison du nombre limité de places dans les centres.

Dans ce cas, le service concerné au siège MGEN contacte la famille, par courrier ou email.

Agenda pour l'inscription en Centres de Vacances et à Riec sur Belon



Séjour

Tous les séjours sur l'Accueil de Loisirs de Riec-sur-Belon ou dans les centres en pension complète sont de 7 journées. Chaque famille peut cumuler plusieurs semaines.

- **3 semaines cumulées ou non** dans les centres de vacances, seule la personne en situation de handicap est inscrite **pour un séjour en pension complète**,
- aucune limite pour «l'Accueil de Loisirs» de Riec-sur-Belon (qui peut s'ajouter à un séjour sur un autre centre)
- maximum 2 semaines cumulées pour la location d'un mobile-home à Riec-sur-Belon.



Si vous désirez le rapprochement de la fratrie, d'un couple ou d'un(e) ami(e) sur le même centre, pensez à le notifier, sur papier libre, à joindre «à dossier d'inscription» que vous déposerez simultanément à vos sections départementales le plus rapidement possible, sous réserve de l'autonomie réciproque des vacanciers et des places disponibles dans les centres.

Remplir un dossier d'inscription chacun et préciser lisiblement le rapprochement souhaité.



Ordre de priorité pour les Centres en pension complète

Bien remplir les 3 ordres de priorité.

La commission paritaire technique attribue les places **disponibles** selon les critères suivants :

1. **Ordre d'arrivée du dossier complet** en section départementale
2. **Choix du centre et du séjour** par ordre 1 puis 2 puis 3 exprimé par la famille
3. **Attribution des séjours disponibles de 3 semaines puis de 2 semaines et 1 semaine** dans un des centres sélectionné par la famille. Il est recommandé de prioriser trois destinations ou périodes différentes.

Dans le cas, où il ne reste aucune disponibilité parmi les 3 priorités mentionnées sur la fiche d'inscription, la famille sera contactée, par courrier ou messagerie, par le service du siège MGEN, pour une contre proposition de la commission.

Les courriers de confirmation d'attribution des places sont adressés dans les 10 jours suivant la commission.

Afin d'éviter le rejet de vos demandes dans le cas d'une inscription dans un centre de vacances ET le Domaine de Riec, il est impératif de joindre et présenter les 2 dossiers ensemble en section départementale afin de passer sur la même commission d'attribution des places.

Encadrement

Le taux d'encadrement est en moyenne :

- d'un animateur pour un vacancier en situation de dépendance et nécessitant un fauteuil,
- d'un animateur pour 3 vacanciers en situation de semi-autonomie et d'autonomie.

Les directeurs des séjours réunissent, pour chaque équipe, des animateurs titulaires ou non du «BAFA» possédant ou non une expérience dans l'encadrement de séjours de personnes en situation de handicap sensoriel ou cognitif.

Niveaux d'autonomie

les familles sont invitées à renseigner le niveau d'autonomie avec le plus de précision possible dans le dossier d'inscription et dans le courrier qu'elles souhaiteront joindre au dossier. Le dossier médical invitera également à affiner cette définition pour une meilleure adéquation entre le vacancier et la prestation qui lui sera proposée. Cette information permettra au directeur du séjour d'attribuer les chambres.

Le déplacement en fauteuil roulant est une précision nécessaire à notifier sur la fiche d'inscription en complément du niveau d'autonomie autant pour les déplacements quotidiens que pour palier à la fatigabilité de certaines activités ou de certaines périodes de la journée.

Transport

les coordonnées et informations nécessaires seront adressées par l'APAJH aux familles dont le séjour est validé (soldé avant le 30 avril).

- Si vous choisissez le transport individuel, les parents ou tuteurs doivent accompagner le vacancier jusqu'au centre de vacances.
- Si vous choisissez le transport collectif, celui-ci est **organisé par l'APAJH** qui vous contactera en fonction des demandes notifiées sur les dossiers d'inscription. Les transports, par minibus, sont adaptés (fauteuils, accompagnement personnalisé). Les accompagnateurs accueillent les familles selon des points de rendez-vous **uniquement sur Paris**.

Les départs sont programmés de Paris en minibus et/ou par train (aller et/ou retour).

le coût du transport correspond au montant du billet SNCF. Il est à régler à l'APAJH, par les familles, dès réception de la facturation.



Le voyage choisi et notifié sur le dossier d'inscription ne pourra pas être modifié après le passage du dossier en commission.



Autonomie

Les niveaux d'autonomie sont définis selon les critères spécifiques à la Fédération des APAJH

■ Autonome

Personnes qui, dans les gestes de la vie quotidienne, sont capables de manger, s'habiller, se laver sans aide extérieure d'une tierce personne. Elles parlent relativement bien ; il suffit de surveiller de loin l'entretien de leur linge et s'assurer qu'elles se lavent bien et se changent. Ce sont souvent des personnes qui travaillent en ESAT.

■ Semi-Autonome

Personnes qui, dans les gestes de la vie quotidienne, demandent une aide extérieure relative pour se laver, s'habiller et plus rarement manger. Elles demandent une surveillance plus suivie. ce sont des personnes qui sont souvent accueillies en foyer occupationnel. Elles ne peuvent pas assurer une production de travail. Elles parlent peu.

■ Dépendant

Personnes qui ont besoin, dans les gestes de la vie quotidienne, d'une tierce personne en permanence auprès d'elles. Elles demandent un suivi constant, de tous les instants. Il faut leur donner à manger, les laver, les habiller. Elles ne parlent généralement pas. Elles sont accueillies toute l'année dans des établissements. Certaines sont valides mais la grande majorité est en fauteuil.

■ Personnes polyhandicapées et/ou en fauteuil roulant

Personnes dépendantes, souvent IMC (Infirme Moteur Cérébral) ou polyhandicapées (handicap mental et handicap physique associés).



MGEN est heureuse de vous accueillir sur le site de Riec sur Bellon.

Les séjours à RIEC intègrent des activités de journée appelées AL (Accueil de Loisirs). Ces dernières sont organisées par l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) par période de 7 jours, du début juillet à la fin août sous la responsabilité de son personnel d'encadrement et d'animation.

MGEN met à disposition de l'APAJH et des familles, les espaces collectifs, les espaces extérieurs et les emplacements de camping aménagés en vue d'une accessibilité pour tous.

Ainsi patauger et se rafraîchir devient un jeu très prisé grâce au miroir d'eau. Jouer au ping-pong, partager un pique-nique autour d'une table extérieure, jouer au volley, au basket, au tennis devient accessible en fauteuil roulant.

L'ensemble des cheminements et des sanitaires a été aménagé en 2016 pour permettre à chacun de se mouvoir sur l'ensemble du camping et des espaces verts.

Afin de profiter pleinement des structures en place, nous invitons les familles à s'équiper de matériel ludique comme ballons, raquettes de ping-pong, boules de pétanques, balles...



Les animaux sont acceptés sauf les chiens de catégorie 1.

Le nombre de semaines n'est pas limité pour l'Accueil de Loisirs, mais la location d'un mobile-home étant au maximum de 15 jours, prévoyez par avance la réservation de votre hébergement familial pour les vacances.

Si vous souhaitez un hébergement sur le domaine, n'oubliez pas de remplir la fiche de réservation pour le camping (75 emplacements) ou les mobile-homes (limités au nombre de 9).

Toute personne autorisée à résider sur le site, est conviée au respect des règles de vie commune décrites dans le règlement du site et/ou le règlement du camping, remis au moment de l'arrivée.



Les arrivées s'échelonnent le samedi à partir de 14h. Si vous choisissez d'arriver le dimanche, prévenir le responsable du camping au 02 98 06 90 21 afin qu'il organise votre accueil.



L'accueil des familles sur le site

Dès leur arrivée, les familles sont invitées à stationner leur véhicule sur le parking à l'entrée, et signaler leur présence au bureau d'accueil. Les formalités d'accueil n'étant possible qu'à partir du samedi 14h.

A votre arrivée l'heure de disponibilité de votre mobile-home vous sera communiquée. Cette heure tient compte du planning des états des lieux et de remise en état de votre logement pour assurer votre confort.

Un état des lieux en votre présence sera dressé par la personne gestionnaire du camping. Cette formalité vous permettra d'émettre d'éventuelles réserves sur l'état du mobile-home et de son mobilier. Elle contribuera le cas échéant, à pallier à toute contestation au moment de la restitution de votre caution en cas de mention de dégradations sur votre état des lieux sortant.

La présence de personnes invitées par les vacanciers, l'APAJH ou MGEN est acceptée. Elles devront se faire connaître au bureau d'accueil dès leur arrivée et prendre connaissance du livret d'accueil. MGEN dégage toute responsabilité quant aux actions de ces personnes alors sous la responsabilité exclusive de leurs hôtes. Elles doivent respecter les dispositions du règlement du camping sous peine d'exclusion.

L'Accueil de Loisirs

Les arrivées de vacanciers étant échelonnées sur le samedi et le dimanche, l'Accueil de Loisirs et les activités du week-end restent facultatifs. A partir du lundi, les équipes d'animation après concertation avec les familles sont en mesure de proposer une activité organisée et adaptée à chaque vacancier.

Les séjours d'Accueil de Loisirs se déroulent en journée de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Aucun repas collectif n'est servi sur le site de Riec pour les familles ou les vacanciers.

De nombreuses activités sont proposées autour du Belon et de l'espace boisé telles que des promenades, des jeux collectifs et les jeux d'eau.

Les tarifs de cautions en fonction des services proposés

Les tarifs de cautions selon les services proposés sont les suivants :

Le Prêt d'un câble de raccordement pour borne (camping-car)	150 €
L'Accès à un mobile-home aménagé	150 €
Les couvertures et le linge de literie (pour les animateurs)	30 €

Le règlement intérieur du camping, extrait.

Conditions d'admission et de séjour

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par MGEN ou son personnel sur place. Ce dernier étant missionné par MGEN pour veiller au bon entretien et à la conservation du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Installation

L'hébergement de plein air et le matériel y afférant doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux informations données par le gestionnaire.

Formalités d'accueil des arrivées et modalités de départ

Les horaires d'ouverture ainsi que les autres informations sont affichées au bureau d'accueil.

- Les arrivées réglementaires du samedi sont également autorisées le dimanche sous réserve d'en avoir informé le bureau d'accueil.
- Seules les familles préalablement inscrites auprès du siège MGEN pour un séjour ont accès au site de la Porte Neuve.
- L'inscription au camping étant liée au séjour d'Accueil de Loisirs des vacanciers, débute le samedi après 14h et s'achève le samedi avant midi. L'installation sur un emplacement de camping ou dans un mobile-home est strictement soumise aux mêmes conditions.
- Les départs sont autorisés avant la fin du séjour (sans remboursement possible).

En cours de séjours, les campeurs sont invités à se rendre au bureau d'accueil, en fonction des permanences affichées, pour organiser leur départ, la restitution des cautions et le règlement des nuitées.



Mobile-homes

La personne responsable du camping accueille les familles, fait un inventaire des lieux et estime la nécessité d'un forfait ménage à hauteur de 80€.

La superficie des mobile-homes varie entre 30 et 40m² maximum. Ils sont tous équipés d'une douche et d'un sanitaire accessible en fauteuil roulant et comportent 6 couchages (1 lit de 2 places, 2 lits gigognes, 2 lits d'une place).

3 mobile-homes sont équipés d'un lit médicalisé avec lève-malade.

Les mobile-homes sont réservés en priorité aux vacanciers dépendants en fauteuil. Sauf pour les familles ayant laissé les lieux en mauvais état l'année précédente, ou ne s'étant pas conformées au règlement du camping et du site.



Inventaire pour information

■ LITERIE (3 lits)

Matelas et protèges matelas : 3

Traversin : 3

Draps plats et draps housses : 3

Couvertures et dessus de lit : 3

■ ACCESSOIRES DIVERS

Serpillière - raclette

Cuvette plastique et seau

Balai, pelle, poubelles, balayettes

Cintres, étendage pliant

■ VAISSELLE

Verres, tasses, bols par 6

Assiettes 3 formats par 6

Plats 2

Saladier, passoire, essoreuse 1

Couverts par 6

Couverts à salade, cuiller en bois, spatule, râpe, fouet

Couteau à pain, planche à découper, grand couteau

Louche, écumoire, pelle 1

Dessous de plat, tire bouchon, épluche légumes

Ouvre-boîte, décapsuleur

3 Casseroles, 2 poêles, 1 faitout, 2 plats à four

Cocotte, moulinette à persil

Carafe, beurrier

Egouttoir à légumes

Cafetière, théière, mixer

1 four

Organisation des séjours en Pension complète

Chaque année, MGEN demande à l'APAJH, la révision de ses sites dédiés au dispositif pour les séjours en pension complète. Ces centres sont gérés par divers organismes et mis à disposition de l'APAJH pour les séjours d'été. MGEN et l'APAJH s'engagent pour une prestation de service de qualité.

L'APAJH peut décider de ne plus louer un centre pour des raisons d'accueil et de sécurité des locaux.

Pour l'été 2017, les centres ont été sélectionnés ainsi :

Accueil des vacanciers adultes :

- Bagard
- Chalet les Mélèzes
- Auberge d'Aranc
- La Grande Garenne
- Le Pouliguen
- Les Etables
- Les Jardins de l'Anjou
- Les Landes
- Le Logis de Pierre
- Nyons
- Perros Guirec
- St Maurice en Trièves - L'Ermitage
- St Maurice en Trièves - Le Pavillon
- Seignosse
- Venterol

Accueil des vacanciers enfants/adolescents

(moins de 18 ans)

- Les Grands Moulins de Graçay
- Saint Flour

Accueil des vacanciers jeunes adultes

(de 18 ans à 25 ans)

- Lussac

Location de matériel/Ordonnance

Les ordonnances médicales transmises dans le dossier d'inscription sont communiquées au directeur du séjour par l'intermédiaire de l'APAJH afin de permettre :

- la location de matériel et/ou de fauteuil lors des transports collectifs et/ou dans le cadre du séjour,
- l'intervention des soins infirmiers et/ou de kinésithérapie.

L'argent de poche

Il sera à remettre, à l'arrivée, au directeur du séjour ou au responsable de l'APAJH pour les départs collectifs.

Activités et sorties «possibles»

L'environnement touristique et la situation géographique des centres permettent à l'équipe d'animation de sélectionner des sorties et activités différentes par séjour, le projet pédagogique du directeur de séjour détermine les activités retenues parmi un éventail «possible».

Les journées sont organisées en fonction du niveau d'autonomie et du rythme de chacun.

Valise du vacancier

La valise du vacancier doit contenir :

- la fiche trousseau jointe,
- les piluliers complets et préparés pour toute la durée du séjour,
- les protections féminines
- les couches pour l'énurésie sont à prévoir pour la 1^{ère} semaine. Pour la suite, les précisions doivent être apportées à l'APAJH 1 mois avant le séjour.

Médicaments

Il est impératif de remettre la totalité des médicaments sous forme de piluliers complets qui doivent être préparés pour la totalité du séjour et l'ordonnance des médicaments.

Carte Vitale

Obligatoire en cas d'intervention médicale ou soignante nécessaire au cours du séjour de vacances.

Carte d'invalidité

Elle permet d'accéder à certaines activités à des tarifs préférentiels.



**Repas froid à prévoir
pour le midi du jour de l'arrivée.**



Placez cette fiche dans la valise le jour du départ

Centre	Date du séjour
NOM :	PRÉNOM :
Animateur référent :	

- Inscrivez nom et prénom sur tous vos bagages (valise, sac, etc.) qui contiennent des vêtements.
- Inscrivez nom et prénom sur les chaussures et tous objets personnels.
- Les draps, taies d'oreillers sont fournis par le centre.
- Tout le linge de corps du pensionnaire est lavé, désinfecté et repassé au fur et à mesure.
- Le maximum de linge apporté est rendu propre.
- Fournir des enveloppes timbrées avec votre adresse de vacances, plus le papier à lettre pour le courrier. Vous recevrez ainsi des nouvelles régulièrement.

Conseil

- **Marquez soigneusement toutes les pièces du trousseau y compris les vêtements portés par le vacancier le jour de l'arrivée (les étiquettes devront être cousues solidement et non collées).**
- Prévoir des vêtements simples, solides et pratiques supportant le lavage en machine (coton de préférence).



Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet de valeur (bijoux, montre, appareil photo, portable, etc.)
Une assurance individuelle est à privilégier.

Fiche trousseau

Nombre Conseillé (pour 1 semaine)	Désignation (y compris voyage aller)	Nombre relevé	
		Arrivée	Départ
1	Vêtement imperméable (K-way, anorak) :		
1	Blouson, veste :		
3	Pulls :		
2/3	Chemisettes :		
5/6	Tee-shirt ou polo, maillot de corps :		
3	Pantalons (+ ceinture) :		
4	Shorts :		
3	Jupes ou robes :		
7/8	Culottes / Slips :		
3/4	Soutiens gorge :		
2/3	Pyjamas ou chemises de nuit :		
7/8	Paires de chaussettes :		
1	Paire de chaussures de marche :		
2	Paire de chaussures légères ou de ville :		
1	Paire de chausson :		
1	Trousse de toilette complète (dont rasoir et mousse à raser) :		
3	Gants de toilette :		
2	Serviettes de toilette :		
x	Garnitures périodiques et protections énurésie (couches) :		
2/3	Mouchoirs		
1	Chapeau ou casquette obligatoire :		
1	Crème solaire protectrice :		
1	Paire de lunettes de soleil :		
1	Petit sac à dos :		
2	Maillots de bain (dont 1 slip obligatoire pour les hommes) :		
1	Serviette de bain :		
2	Serviettes de table et/ou bavoirs :		
1/2	Alèzes :		
1	Sac à linge obligatoire (pour le linge sale) :		
1	Piluliers complets et préparés pour la durée du séjour :		

Les arrhes à l'inscription

Chèque bancaire ou postal (pas d'espèces ni de chèques-vacances) à joindre au dossier d'inscription :

- montant 150€ pour les centres en pension complète (par chèque),
- montant 30€ pour «l'Accueil de Loisirs» de Riec-sur-Belon (par chèque différent),
- ne pas verser d'arrhes pour la réservation d'hébergement sur le site de Riec.

Le solde avant le 30 avril après avoir reçu la confirmation écrite du séjour attribué par la commission :

- attendre le courrier de confirmation, et payer le montant indiqué,
- l'adresse d'expédition est précisée sur le courrier (Siège MGEN),
- le paiement échelonné du séjour est accepté. Dans ce cas, prévoir, en une seule fois, l'envoi de 4 chèques (l'encaissement est fait le 30 de chaque mois de février à septembre),
- par chèque ANCV (pas de chèque de 10€).



Le séjour non soldé avant le 30 avril annule la réservation et de facto libère la place pour la dernière commission de mai.

Les dossiers passés en commission de clôture de mai doivent impérativement être soldés avant le 25 mai, clôture définitive des listes d'inscription.

Chèques ANCV

Les arrhes ne peuvent pas être réglées par chèques-vacances lors de l'inscription. Si vous souhaitez tout de même régler la totalité ou partie du ou des séjours en chèques-vacances, il vous faudra nous le signaler par le biais d'une lettre d'intention lors de l'inscription avec le chèque d'arrhes qui ne sera pas encaissé.

Par précaution adressez vos chèques ANCV avec accusé de réception.

Sans la lettre d'intention de paiement par chèques-vacances lors de l'inscription les chèques seront encaissés et ne seront ni échangés ni remboursés.

 **Les paiements par chèques ANCV de 10€ ne sont plus acceptés.**

Associations ou organismes qui prennent en charge l'intégralité du séjour

Compléter une attestation d'intention de paiement pour un montant de «la totalité du séjour». Ce document est à joindre au dossier d'inscription. **Il est le seul à pouvoir remplacer les arrhes.** Attention, le règlement du séjour doit être soldé avant le 30 avril.

Virement

L'organisme désirant régler par virement doit **obligatoirement** contacter par messagerie Madame Foulon à l'adresse mail suivante : mfoulon@mgen.fr pour l'obtention d'un RIB.

Demandes de factures, attestations, bon CAF, etc.

Toute demande de justificatifs doit être faite **par écrit** ou **par messagerie** à Mme Foulon, pour les centres en pension complète et à Mme Martin pour le site de Riec sur Belon - Direction de l'innovation sociale et de la santé (CVH) - 3, square Max Hymans - 75748 paris - Cedex 15

Conditions de désistement

- Jusqu'à 30 jours avant le départ : pas de retenue.
- Entre 30 et 10 jours avant le départ : retenue de 30% du montant total du séjour.
- Entre 10 jours et le jour du départ : retenue de 70% du montant total du séjour.
- En cours de séjour : remboursement au prorata des jours non effectués sur présentation du justification médical lié à ce désistement.

La référence pour un séjour est la semaine de 7 jours :

- du lundi matin au lundi après-midi pour les centres en pension complète.
- du samedi après-midi au samedi midi pour les séjours à Riec.

Le quotient familial se calcule à partir de l'avis d'imposition du souscripteur bénéficiant du dispositif de vacances pour sa famille (lui-même, son conjoint ou son enfant).

Ainsi vous devrez joindre aux pièces du dossier votre avis d'imposition.

Pour information, votre QF = Revenu brut global / 12 / nombre de parts.

Bénéficiaires du dispositif

L'employeur n'est pas l'Éducation Nationale

La participation de chacun varie chaque année en fonction du coût des séjours. La répartition pour ce dispositif est de 2/3 pour la famille et 1/3 pour MGEN

Reste à charge pour les familles

Séjours à l'Accueil de Loisirs de Riec-sur-Belon : juillet et août 2017

Quotient familial par tranche	de 0 à 400	400,01 à 700	700,01 à 1000	1000,01 à 1300	1300,01 à plus
Tarif pour 1 séjour (7 jours)	84€	168€	252€	336€	410€

Location d'un mobile-home adapté : Tarif unique 450€ la semaine, option ménage à régler sur place : 80€.

Location d'un emplacement de camping - consommations comprises (douches, machines à laver, électricité) :

Tarif pour la nuitée

Pour 1 personne : 18€

pour 2 personnes : 21€

pour 3 personnes : 25€

Reste à charge pour les familles

Séjours en pension complète - juillet et août 2017

Quotient familial par tranche	de 0 à 400	400,01 à 700	700,01 à 1000	1000,01 à 1300	1300,01 à plus
Tarif pour 1 séjour (7 jours)	200€	400€	600€	800€	1000€

Souscripteurs du dispositif Agent salarié ou retraité de l'Éducation Nationale

La participation de chacun varie chaque année en fonction du coût des séjours. La répartition pour ce dispositif est de 1/3 pour la famille, 1/3 pour MGEN, 1/3 pour le Ministère de l'Éducation nationale

Reste à charge pour les familles

Séjours à l'Accueil de Loisirs de Riec-sur-Belon : juillet et août 2017

Quotient familial par tranche	de 0 à 400	400,01 à 700	700,01 à 1000	1000,01 à 1300	1300,01 à plus
Tarif pour 1 séjour (7 jours)	54€	84€	126€	168€	205€

Location d'un mobile-home adapté : Tarif unique 450€ la semaine, option ménage à régler sur place : 80€.

Location d'un emplacement de camping - consommations comprises (douches, machines à laver, électricité) :

Tarif pour la nuitée

Pour 1 personne : 18€

pour 2 personnes : 21€

pour 3 personnes : 25€

Reste à charge pour les familles

Séjours en pension complète - juillet et août 2017

Quotient familial par tranche	de 0 à 400	400,01 à 700	700,01 à 1000	1000,01 à 1300	1300,01 à plus
Tarif pour 1 séjour (7 jours)	110€	220€	330€	440€	550€

Dossier d'inscription pour les Centres en pension complète et pour l'Accueil de Loisirs de Riec-sur-Belon

A retourner complet auprès de votre section départementale avant le 30 avril accompagné d'arrhes de réservation

- A ■** Deux fiches d'inscription, pour les centres en pension complète (*arrhes 150€*)
- B ■** Deux fiches de santé pour les centres en pension complète
- C ■** Une fiche d'autonomie pour toutes inscriptions (*dont Riec sur Belon*)
- D ■** Deux fiches d'inscription pour les vacances en famille sur le site de Riec (*arrhes 30€*)
- E ■** Une fiche d'autorisation de prescription pour les centres en pension complète (*sauf Riec*)
- F ■** Une fiche d'autorisation de prise et diffusion d'image pour toute inscription (*dont Riec sur Belon*)



Afin d'éviter le rejet de vos demandes dans le cas d'une inscription dans un centre de vacances ET le Domaine de Riec, il est impératif de joindre et présenter les 2 dossiers ensemble en section départementale afin de passer sur la même commission d'attribution des places.

La place est réservée à réception des arrhes, mais l'inscription n'est enregistrée qu'à réception du solde adressé avant le 30 avril.

Tout séjour non soldé au 30 avril annule de facto la réservation et libère la place pour la commission de clôture de mai.



Du 31 juillet au 21 août 2017

Le Centre «Les Grands Moulins» est situé au cœur du charmant village de Gracay aux confins des départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher sur les rives du Fouzon et au bord des marais, en pleine Campagne Berrichonne. Ce centre se situe à 28 km de Virezon, à 48 km de Bourges et à 47 km de Châteauroux. Cette ancienne minoterie industrielle entièrement rénovée propose toute l'année des animations sur le thème des énergies, de la citoyenneté et du développement durable, dans un espace clos, à la fois au cœur du village et ouvert sur les marais.

Le centre comprend 3 bâtiments sur 2 ou 3 niveaux avec des chambres de 2,3 ou 4 lits et des chambres individuelles. Toutes les chambres sont équipées de sanitaires avec douche, toilette et lavabo.

Chaque bâtiment est équipé d'une salle d'activités. Dans le 3^{ème} bâtiment se trouve une salle multimédia et une grande salle pour les animations. Deux salles à manger sont situées dans une annexe du 1^{er} bâtiment.



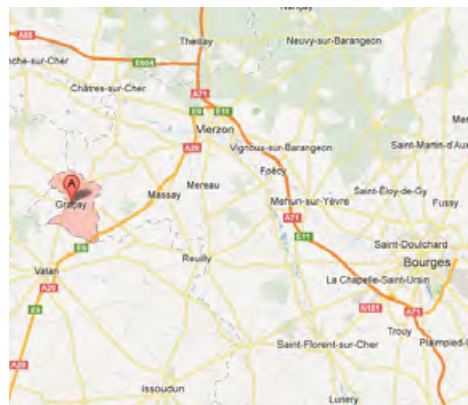
Infos pratiques

Adresse :

Les grands moulins de Gracay
5 rue Jean Jaurès
18130 Gracay
<http://les-grands-moulins.fr>

Transports :

Transport collectif par minibus au départ de Paris



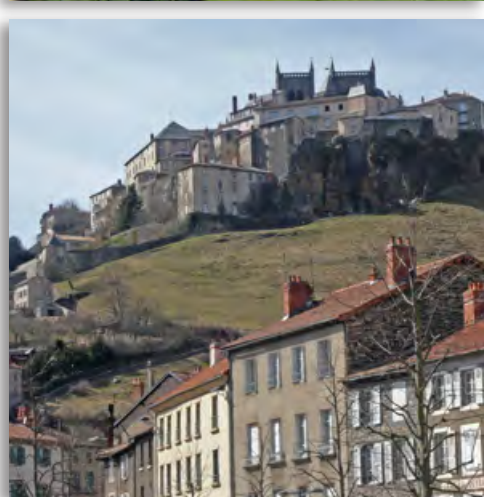


Du 31 juillet au 21 août 2017

Saint-Flour est situé dans le département du Cantal, en région Auvergne au cœur des Monts du Cantal, c'est le lieu idéal pour des vacances nature.

Organisé autour de grands espaces verts, le centre est composé de deux pavillons d'hébergement, d'une structure abritant la salle de restauration, les cuisines, d'un gymnase et un terrain de jeux.

Les enfants sont hébergés dans des unités de quatre chambres de deux lits organisés autour d'une salle de détente, d'une petite cuisine équipée permettant la préparation des petits déjeuners et l'apprentissage de la cuisine (confection de gâteaux...)



Infos pratiques

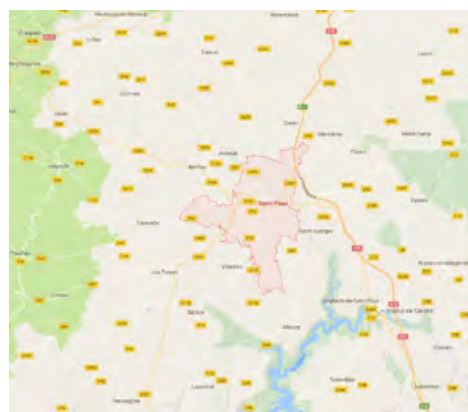
Adresse :

IME Marie-Aimée Meraville
Lieu-dit « La combe de Volzac »
15100 Saint-Flour

Transports :

Transport collectif par train, Paris/
Clermont-Ferrand

Départ Paris Bercy ou Paris Austerlitz





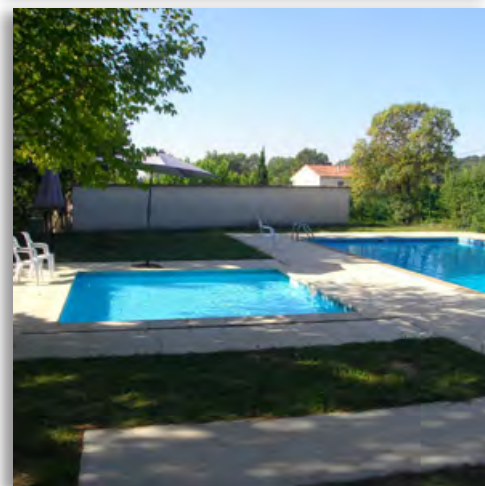
Du 10 juillet au 21 août 2017

Le centre de Bagard est situé à mi-distance entre Anduze et Alès. Nîmes est à 40 km.

Le centre possède un parc arboré de 3 hectares (pelouse, espaces goudronnés, terrain de football, terrain de tennis, espace boisé). C'est un lieu calme, bien exposé à la détente et au repos.

Il comprend 3 bâtiments comprenant chacun: des chambres individuelles et de deux lits, des sanitaires adaptés, des lieux de détente et une salle à manger.

Il est équipé d'une salle de spectacle, d'une piscine et d'un mini golf.



Infos pratiques

Adresse :

Maison de Clarence
30140 Bagard

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Nîmes

Départ Paris Gare de Lyon





Du 31 juillet au 21 août 2017

Le chalet se situe au coeur de la Vallée de Larboust à 1400 m d'altitude. Ensemble de paysages contrastés, façonnés par l'homme, le Haut Larboust marie cultures en fond de vallée, vastes estimes, forêts de feuillus et de résineux, lacs, hauts sommets et neiges éternelles. Il est proposé dans un environnement très reposant de pleine nature, au pied de la station de ski de Peyragudes.

Le chalet est équipé d'un ascenseur donnant accès à ses différents niveaux.

Pour le logement sont disponibles, des chambres de 2 à 4 lits avec salles de bains et sanitaires adaptés, une salle à manger panoramique, une grande salle d'activités, 2 salles de réunion, une infirmerie et un superbe foyer.

Infos pratiques

Adresse :

Chalet Les Mélèzes
31110 Gouaux-de-Larboust
<http://www.chalet-les-melezes.fr>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Toulouse

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 31 juillet au 22 août 2017

Dans les montagnes du Bugey, au sud du massif du Jura, le village d'Aranc, typique de l'architecture locale avec ses portes de granges et ses murs en pierre calcaire, offre charme et quiétude. Bourg en Bresse est à 45 minutes.

L'hébergement s'effectue dans un hôtel 3 étoiles dans des chambres de 2 à 4 lits. Confortables, elles sont dotées de sanitaires complets. Un salon, une salle d'activité et une salle à manger complètent l'équipement. Une salle d'activité nous est attribuée au centre culturel du village.

Accueil en pension complète, restauration traditionnelle de qualité et grand choix de spécialités.

Les journées seront organisées en fonction des envies et du rythme de chacun.



Infos pratiques

Adresse :

L'Auberge d'Aranc
Place du Lavoir
01110 Aranc

Transports :

TGV aller-retour Paris Gare de Lyon/
Bourg en Bresse.





Du 10 juillet au 21 août 2017

Le domaine de la Grande Garenne se situe sur la commune de Neuvy-sur-Barangeon. Vierzon est à 15 km, Bourges à 25 km et Salbris à 20 km.

C'est un centre de vacances récent, confortable et spacieux avec un gîte en annexe du domaine de la Grande Garenne. Il est composé de deux bâtiments.

Le premier abrite au rez-de-chaussée la salle à manger, une salle d'activités, le bureau du responsable et l'infirmerie. A l'étage, une deuxième salle pour les activités.

Le deuxième bâtiment, sur deux niveaux, est réservé à l'hébergement en chambres agréables de deux, trois ou quatre personnes avec des sanitaires complets. Un vaste terrain entoure le centre avec pelouse, étangs, bois et de nombreux chemins forestiers.



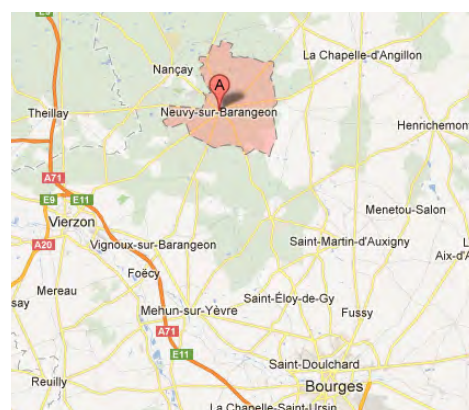
Infos pratiques

Adresse :

Domaine de la Grande Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
<http://www.grande-garenne.com>

Transports :

Transport collectif par minibus au départ de Paris





Du 31 juillet au 21 août 2017

Sur la côte d'Amour, entre le Croisic, la Baule et Guérande, le centre «Mon abri» est situé à 200 m de la plage, 500 m du port et à proximité de la côte sauvage et des marais salants. Au cœur d'un parc clos et arboré de 6000 m². Il été entièrement rénové.

Il est confortable et convivial (terrasse aménagée, salle café, baby-foot...)

Il est composé de 4 bâtiments : Le Nausicaa pour l'hébergement avec 42 chambres de 4 personnes avec douche et sanitaire et 4 salles d'activités ; le Thalassa pour les salles à manger, la bibliothèque, le laboratoire, la salle café ; le Manoir avec la salle de rangement du matériel ; l'Ocra pour l'infirmerie et les bureaux.



Infos pratiques

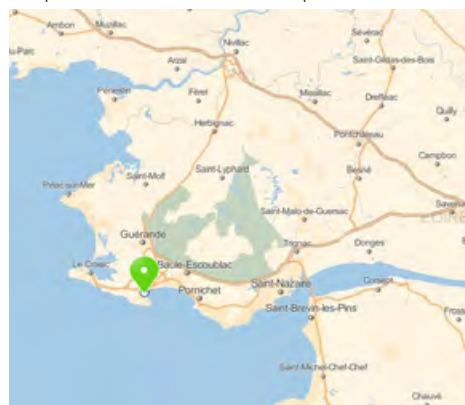
Adresse :

Centre permanent Mon abri
9, avenue André-Antoine
44510 Le Pouliguen
<http://www.pouliguen.pep75.org>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/le Croisic

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 31 juillet au 21 août 2017

Au pied du Mont Mézenc, 1753 m d'altitude, près des sources de la Loire, venez découvrir les grands espaces et les richesses naturelles au coeur du plateau du Mézenc. Les Etables est le plus haut village du Massif Central, 1343 m, 45 km du Puy en Velay, 70 km de St Etienne.

L'hébergement est prévu dans le chalet principal à la périphérie du village des Etables.

Sa capacité est de 100 couchages répartis sur 3 niveau. Chaque chambre de 2, 3 ou 4 lits sont équipées de sanitaires complets, 3 sont adaptées pour les personnes en fauteuil. 2 salles d'activités affectées aux vacanciers.



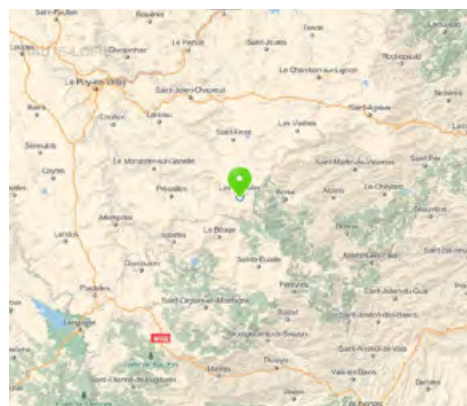
Infos pratiques

Adresse :

Les chalets du Mézenc
Le Bourg
43150 les Etables
<http://www.chalet-du-mezenc.com>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Valence
Départ Paris Gare de Lyon





Du 24 juillet au 14 août 2017

I déalement situés, au coeur d'un triangle Angers, Nantes, Cholet, Les Jardins de l'Anjou sont le lieu idéal pour des vacances alliant détente, plaisirs et découvertes. Bienvenue dans le Maine et Loire (49) réputé pour sa «Douceur Angevine» et ses fameux châteaux. Le village vacances borde le village de La Pommeraye à 30 km d'Angers.

Situé dans un parc arboré de 7 hectares, le Blue Garden Hôtel vous accueille dans des chambres confortables de deux lits avec salle de bain. Restauration en salle ou à la terrasse du restaurant du village-vacances. Une salle est à la disposition des vacanciers. Le groupe dispose d'un bar avec TV, accès à internet en wifi gratuit, d'une piscine intérieure chauffée et d'équipement sportifs (parcours de santé, terrain de pétanque, tables de ping-pong, terrain de volley et basket, tennis, tir à l'arc, salle de musculation). Une piscine extérieure, un gymnase et une salle de spectacle complètent l'équipement.



Infos pratiques

Adresse :

Les Jardins de l'Anjou
9, chemin de Vaujou
49620 la Pommeraye

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Angers

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 10 juillet au 21 août 2017

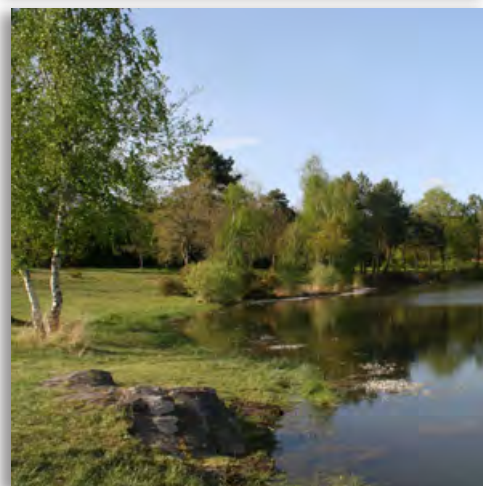
Monteneuf se situe au sud-ouest de Rennes, dans le triangle Ploëmel, Guer et Malestroit, petite ville où s'étend le domaine du centre «Les Landes»

C'est un centre de vacances confortable et spacieux. Il est composé de plusieurs bâtiments.

Le premier abrite la salle à manger avec un coin cheminée, la cuisine, les bureaux, les salles pour les activités.

Le deuxième sur deux niveaux, est réservé à l'hébergement en chambres de deux, trois ou quatre personnes avec des sanitaires complets.

Un vaste terrain entoure le centre avec pelouse, étang, bois et de nombreux sentiers.



Infos pratiques

Adresse :

1, rue des Menhirs

56380 Monteneuf

<http://www.centreleslandes.com>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/Rennes

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 31 juillet au 21 août 2017

C'est une ancienne ferme qui se situe à Saint-Jean-de-Marcel à 376 mètres d'altitude, dans un petit village entouré par les communes de Moularès, Crespin et Saint-Gemme. Saint-Jean-de-Marcel se trouve à 17 km au nord-est d'Albi. La Rivière, le Cérou, le Ruisseau de Rebouillères sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Saint-Jean-de-Marcel.

Elle est composée de 3 bâtiments qui sont reliés en forme de U dont 2 communiquent. dans le premier bâtiment au rez-de-chaussée, les salles à manger et la cuisine, au premier étage et dans les combles aménagés, les chambres. Dans le deuxième bâtiment au rez-de-chaussée, une grande salle pour les activités et au premier étage, les chambres. Enfin, dans le troisième, des sanitaires, des douches et une salle de réunion.

Les vacanciers sont hébergés dans des chambres de 1 à 4 lits. Les toilettes et les douches sont regroupées dans une salle d'eau par lieu de couchage.

Le Logis de Pierre dispose également d'un salon télé, un coin cheminée, une piscine, une terrasse et un hectare de terrain en partie ombragé...



Infos pratiques

Adresse :

Maison familiale le logis de pierre
Lieu dit La Boussayrie
81350 St-Jean-de-Marcel
<http://emmaus-carmaux.fr>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Toulouse

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 31 juillet au 21 août 2017

Nyons ville médiévale au cœur de la Drôme provençale, à proximité du Mont Ventoux. Ses atouts : la nature, le soleil, le terroir, le patrimoine. Montélimar est à 45 km, Avignon à 65km et Orange à 50 km.

L'hébergement est prévu dans une grande maison de plein pied, parfaitement adaptée aux personnes à mobilité réduite. L'espace est clos, goudronné.

Cette maison peut accueillir une vingtaine de personnes confortablement. 12 chambres de 1,2 ou 3 lits avec sanitaires et salle d'eau. Une grande salle à manger, un salon, un hall. Une vaste terrasse ombragée permet de prendre ses repas à l'extérieur.



Infos pratiques

Adresse :

Maison de vacances
Chemin de St-Martin
26610 Nyons

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Avignon

Départ Paris Gare de Lyon





Du 10 juillet au 21 août 2017

Région typique de la Bretagne du nord partagée entre les terres avec son paysage de bocages et les bords de mer baignés par les courants du Golf Stream. Les villes les plus proches : Lannion à moins de 10 km et Guingamp à 35 km.

Centre de bord de mer, au coeur de la baie de Perros-Guirec, entouré d'un vaste espace vert et profitant d'un parc arboré, proche de la ville, est un lieu de détente et de repos.

L'accueil de notre groupe est réparti entre les bâtiments A et B dont les deux étages sont desservis par un ascenseur. L'hébergement du 1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment A (chambres de 2 lits avec sanitaires, douches et lavabo). Le 2^{ème} étage du bâtiment B (chambres de 2 ou 3 lits avec sanitaires adaptés).

La salle à manger et sa terrasse sont au rez-de-chaussée du bâtiment B, la salle d'activité au rez-de-chaussée du bâtiment A.



Infos pratiques

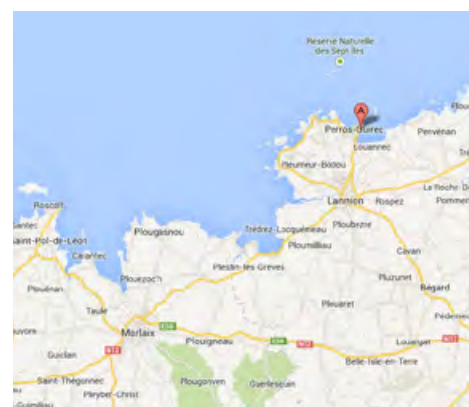
Adresse :

Centre Le Hedraou/Perros
44, rue de Trestignel
22700 Perros-Guirec

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Guingamp

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 10 juillet au 31 août 2017

L'Ermitage

L'ermitage Jean Reboul est situé à environ 60 km au sud de Grenoble sur la RN 75. Il s'élève à 870 mètres d'altitude, dans le Trièves, aux portes de la Provence, entre Obiou et Mont-Aiguille.

C'est un ensemble de bâtiments où sont réparties des chambres adaptées sur plusieurs niveaux avec des plans inclinés pour y accéder, chambres de 2 lits avec sanitaires complets adaptés.

La salle à manger est claire et spacieuse. La terrasse permet de prendre des repas à l'extérieur.



Infos pratiques

Adresse :

Ermitage Jean Reboul
38930 St Maurice-en-Trièves
<http://www.ermitage-jean-reboul.com>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/Grenoble
Départ Paris Gare de Lyon





Du 10 juillet au 21 août 2017

Le Pavillon

Le centre de Saint-Maurice-en-Trièves est situé à environ 60 km au sud de Grenoble sur la RN 75. Il s'élève à 870 mètres d'altitude, dans le Trièves, aux portes de la Provence, entre Obiou et Mont-Aiguille.

C'est un pavillon. Les lits sont répartis, au rez-de-chaussée, dans des chambres à deux lits avec des sanitaires complets et adaptés. A l'étage, se trouvent des chambres de un, deux ou trois lits. Les sanitaires sont communs.

La salle à manger agrémentée d'une cheminée est claire et spacieuse. Une terrasse permet de prendre des repas à l'extérieur. Une annexe en structure toile de 40m² permet de s'installer sur la terrasse et peut être aménagée en salle d'activités.



Infos pratiques

Adresse :

Ermitage Jean Reboul
38930 St Maurice-en-Trièves
<http://www.ermitage-jean-reboul.com>

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/Grenoble
Départ Paris Gare de Lyon





Du 31 juillet au 21 août 2017

Au coeur d'un parc ombragé et fleuri de 4 hectares de pins et de chênes liège, à 400 mètres de l'océan, de la plage des Estagnots et du lac marin d'Hossegor le village vacances Cap Océan vous attends pour un séjour vivifiant dans le sud des Landes à Seignosse.

Les vacanciers sont accueillis dans un bâtiment de plein pied dans des chambres de 2 comprenant une terrasse privative et des sanitaires complets idéalement situé face à la piscine. Restauration en salle ou sur la terrasse du restaurant du village-vacances. Repas à thème: barbecue et planchas, tapas et spécialités espagnoles, basques et landaises, certains produits bio et issus du commerce équitable. Une salle est à la disposition des vacanciers.

Piscine tempérée, pataugeoire et équipements sportifs (terrain de pétanque, tables de ping-pong, terrain de volleyball...) complètent l'équipement.



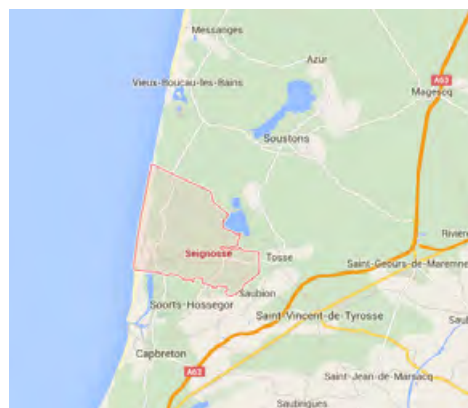
Infos pratiques

Adresse :

Village vacances Cap Océan
11 avenue Jean Moulin
40510 Seignosse

Transports :

Transport collectif par TGV paris/Dax
Départ Paris Gare Montparnasse





Du 31 juillet au 21 août 2017

Les charmes, les senteurs et les couleurs de la Provence. Comme douces et envoûtantes peuvent être les journées en ce pays de lumière et de pleine nature, privilégiées par son exposition ensoleillée, puis s'endormir aux chants des grillons. Des vacances douces loin des brouhahas.

Le centre Charles Gounod est situé au coeur du village de Venterol entre Valréas et Nyons. Le bâtiment en «L» comprend une partie ancienne, et une partie récente.

Le centre est confortable et accueillant.

L'hébergement est réparti sur 3 niveaux.

Au rez-de-chaussée, 3 salles, la salle à manger, 2 salles pour les activités, un espace convivial, la cuisine avec ses dépendances.

Au 1^{er} étage, 6 chambres, 4 avec un lit, 2 avec 2 lits, 2 petites salles à manger avec con cuisine, l'infirmerie, le bureau.

Au 2^{ème}, 10 chambres, 4 de 1 lit et 6 de 2 lits, 1 salle à manger avec coin cuisine.

Les chambres sont équipées de lavabos et douches, les sanitaires sont dans les couloirs.

A l'extérieur, une pelouse ombragée et une terrasse.



Infos pratiques

Adresse :

Foyer Charles Gounod
BP 1
26110 Venterol

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Montélimar

Départ Paris Gare de Lyon





Du 31 juillet au 21 août 2017

Terre d'évasion, terres de contrastes, Lussac, bénéficiant d'un micro-climat, est au cœur du plus célèbre vignoble du monde, à 13 km de Libourne, 7 km de St Emilion. Les hommes et les femmes cultivent le goût du bonheur.

A 1 km de Lussac, sur un terrain de 4 hectares au milieu des vignes se trouve le centre de vacances «Château Terrien», d'une capacité de 50 personnes.

L'hébergement est assuré dans 3 bâtiments. Le Château, au rez-de-chaussée, les salles à manger et les salles d'activités, au premier des chambres de 2 personnes, les sanitaires, douches, lavabos, WC sont aux extrémités.

La maison accueille 7 personnes dans des chambres de 1 ou 2 personnes avec sanitaires.

Le troisième bâtiment, chambre de 2 ou 3 et 2 chambres de 5 ; les sanitaires sont collectifs.

Autour du centre des terrains de jeux, de football, de handball, un arboretum.



Infos pratiques

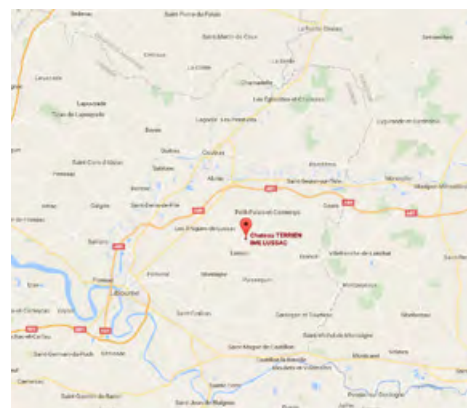
Adresse :

IME Château Terrien
33570 Lussac

Transports :

Transport collectif par TGV Paris/
Libourne

Départ Paris Gare Montparnasse





Du 1^{er} juillet au 26 août 2017

Domaine de la Porte Neuve

Le domaine de la Porte Neuve se trouve à la sortie du bourg de Riec-sur-Belon sur la route de Moëlan-sur-Mer. Le site offre un paysage unique de forêt et de parc verdoyant, au bord d'un fleuve côtier et s'étendant sur une trentaine d'hectares.

Constitué d'un manoir du XVe siècle, de divers bâtiments plus récents et d'un camping, ce site accueille les mutualistes MGEN, parents d'enfants de 6 à 60 ans en situation de handicap, désirant passer des vacances en famille.

Les familles accompagnant les vacanciers ont la possibilité de louer un mobil home aménagé ou un emplacement pour caravane et camping-car dans l'enceinte du domaine.

Sur ce site, les cheminements, les aires de pique-nique, les aires de jeux, les mobiles homes ont été pensés et aménagés pour offrir une accessibilité à toutes les personnes à mobilité réduite.



Chaque vacancier - enfants, adolescents et adultes - inscrit à l'Accueil de Loisirs sans restauration, ouvert en journée, peut passer des vacances en famille à Riec-sur-Belon...

- soit en option camping sur le site MGEN «Le Domaine de la Porte Neuve»
- soit en hébergement extérieur sur la commune de Riec-sur-Belon ou ses alentours.



Infos pratiques

Adresse :

Site MGEN de la Porte Neuve
29340 Riec-sur-Bélon

Transports :

La gare de Quimperlé se situe à 13 km de Riec sur Belon. La gare de Quimper à 40 km



L'Office du tourisme de Riec-sur-Belon propose un choix d'hébergement sur la région.

(2, rue des Gentilshommes BP 15, 29340 Riec-sur-Belon)

Le centre familial VTF - qui jouxte le Domaine offre également une «accessibilité pour tous».

MGEN - DISS - CVH

3, square Max Hymans
75748 Paris Cedex 15

Pour en savoir plus :
mgen.fr

